



École Ste-Marie

Procès-Verbal
Rencontre extraordinaire du Conseil d'établissement
École Sainte-Marie
Lundi 15 janvier 2018 à 18h30

Personnes présentes : Vincent Barouh, Véronique Fontaine, Jean-Philippe Valade, Angélique Aumont, Frédéric Nadeau, Josianne Poutré, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Marie-Chantale Bernard, Brigitte Pelchat, Geneviève Landry, Andrée-Anne Bouchard, Rita Leduc (en remplacement de Sophie Crevier) et Danie Marin.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Jean-Philippe Valade, président du conseil d'établissement, procède à l'ouverture de la rencontre à l'heure prévue.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Marie-Soleil Trottier-Santerre se propose pour tenir le rôle de secrétaire de l'assemblée.

C.É. 17.18.25 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur Jean-Philippe Valade, effectue la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

Madame Véronique Fontaine propose l'adoption de l'ordre du jour.

C.É. 17.18.26 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ÉTUDE DES DOSSIERS

4.1 DISCUSSION-DÉCISION

4.1.1 Reddition de comptes des mesures ministérielles dédiées

Présentation du document de *Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025, 15026* du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur par monsieur Vincent Barouh, expliquant ainsi le nouveau fonctionnement de la reddition de comptes.

Monsieur Vincent Barouh présente également les éléments de reddition de comptes spécifiques à l'école Sainte-Marie énoncés dans le document. Rappelons que ces montants ont déjà été approuvés par le conseil d'établissement lors de l'assemblée précédente, sous l'ancien format de reddition.

Madame Josiane Poutré propose l'adoption des montants tels que répartis et présentés au document *Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025, 15026.*

C.É. 17.18.27 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.1.2 Choix d'une conférence (mesure15024)

Évaluation des différentes options de conférences, les membres de l'assemblée proposent les conférences « Comment développer l'autonomie et la ... » ainsi que « Et stress sans détresse ». L'assemblée laisse le loisir à l'équipe-école d'effectuer un choix selon les besoins observés. La décision est donc reportée à l'assemblée du 5 février.

4.1.3 Course de l'amitié

Présentation par monsieur Frédéric Nadeau du projet de la « Course de l'amitié ». En plus d'être un projet rassembleur, favorisant le sentiment d'appartenance à l'école, promouvant l'activité physique et l'amitié, le projet présenté permettrait d'amasser des fonds pour les élèves.

Voir le document détaillé.

Le projet a été discuté préalablement avec la direction de l'école, monsieur Vincent Barouh, qui appuie le projet. La première édition se déroulera au printemps 2019 (date à confirmer), permettant ainsi le temps nécessaire à la mise en place des comités de bénévoles et les demandes d'autorisations nécessaires à la réussite d'un tel projet. Les membres de l'assemblée se montrent enthousiastes, certains énoncent leur désir de s'impliquer.

Madame Angélique Aumont propose l'adoption du projet Course de l'Amitié 2019.

C.É. 17.18.28 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.1.4 Photos scolaires

Suite aux insatisfactions de plusieurs parents quant au service après-vente et la qualité variable des photos du fournisseur de photos scolaires pour l'année 2017-2018, le conseil souhaite changer de fournisseur.

Suite à de nombreuses recherches effectuées il y a deux ans pour un autre établissement scolaire, monsieur Vincent Barouh propose le fournisseur *YNA Image*, pour la qualité des photos et l'expérience client.

Le conseil ne souhaite pas bénéficier de la ristourne en argent, et souhaite une proposition d'échange de service avec le fournisseur pour la valeur de celle-ci. Monsieur Barouh s'engage à négocier et proposer différentes options en ce sens au conseil d'établissement.

Le choix du nouveau fournisseur de photos scolaires *YNA Image* pour l'année scolaire 2018-2019 est proposé par Marie-Soleil Trottier-Santerre.

C.É. 17.18.29 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 INFORMATION

4.2.1 Parole au président

S.O.

4.2.2 Parole au représentant du comité de parents ;

Madame Josiane Poutré fait le bilan de la dernière rencontre, en bref :

- Bilan de la consultation auprès des parents;
- Désignation du nouveau protecteur de l'élève (approbation par le comité);
- Présentation du Réseau de l'information pour la réussite éducative (RIRE);
<http://rire.ctreg.qc.ca/>
- Retraite de Madame Vandemoortele, directrice générale adjointe de la Commission scolaire des Patriotes.

4.2.3 Parole aux enseignants

S.O.

4.2.4 Parole aux membres

Madame Marie-Soleil Trottier-Santerre questionne la direction quant à l'application des nouvelles collectes de matières compostables par la Ville. Un membre de

l'équipe-école a pris en charge le projet dans l'école. Les matières compostables seront collectées.

Monsieur Frédéric Nadeau questionne la direction sur l'utilisation de la patinoire et du module adjacents, notamment pour des préoccupations de sécurité. Les espaces appartiennent à la Ville de Chambly et sont prêtés à l'école.

4.2.5 Parole au représentant du service de garde

Madame Brigitte Perrier rappelle les activités prévues dans le cadre des journées pédagogiques à venir.

4.2.6 Parole au représentant du personnel de soutien

S.O.

4.2.6 Parole à la direction

S.O.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.É. 17.18.30 L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h55.

Jean-Philippe Valade
Président

Vincent Barouh
Directeur